



CRITÈRES		SECTION SPORTIVE 2 ^D CYCLE - FILIÈRE ARBITRAGE
	CADRE	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma régional du Football en Milieu Scolaire (FMS) - Projet «Ligue». • Lycées ou établissements en réseau. • Projet d'établissement, aménagements d'horaires, suivi. • Charte des sections sportives scolaires (Éducation Nationale). • Engagement du Président de Ligue et/ou de District. • Engagement de la Commission du FMS.
	CONVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • Convention nationale EN-FFF, FFF-UNSS sur le FMS. • À établir officiellement entre tous les partenaires (détermination des rôles et prises en charge).
	DÉPÔT DE DOSSIER D'OUVERTURE	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier - Février = dépôt du dossier auprès de l'Inspection Académique. • Mars - Avril = validation académique pour ouverture en Septembre.
	OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'excellence au niveau de la pratique. • Avoir terminé les cours et le sport tous les jours avant 18h-18h30.
	SCOLARITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Dérogation à la carte scolaire sur le secteur (recrutement dans la région d'appartenance). • Inscription sur la carte académique des sections sportives du Rectorat.
ACTIVITÉ	BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> • À établir et fournir auprès de la Ligue (et/ou du District) avant le début de saison.
	FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Programme et principes pédagogiques de la DTN. • Mise en place d'information (hygiène, dopage, lois du jeu...). • Mise en situation d'arbitrage sur les rassemblements. • Participation obligatoire aux compétitions UNSS. • Participation aux formations fédérales. • 4 créneaux horaires par semaine : 2 séances collectives (travail athlétique, motricité, arbitrage des oppositions,...) avec les joueurs et 2 cours de formation spécifique + arbitrage des AS le mercredi après-midi si possible.
	RECRUTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • «Accueillir tout(e) jeune motivé(e) et scolairement admissible». • Concours à prévoir selon les tests préconisés par la FFF. • Commission d'admission (composition établie). • Tests psychotechniques et entretien de motivation.
STRUCTURE	INSTALLATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains (gazon ou synthétique) en bon état - Vestiaires - Local à matériel. • Salle disponible en cas d'intempéries (pas d'annulation de séance). • Proximité des terrains et des vestiaires avec l'établissement (au-delà de 10 mn à pieds, prévoir un moyen de transport). • Salle de musculation disponible suivant la programmation.
	HÉBERGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Obligatoire, adapté aux besoins et identifié de chaque structure.
	MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue identique pour chaque joueur/joueuse à l'entraînement. • Un ballon par joueur à l'entraînement (adapté à la catégorie). • Matériel pédagogique (cerceaux, chasubles, cônes, coupelles, piquets...).
SUIVI	SUIVI MÉDICAL	<ul style="list-style-type: none"> • 1 visite médicale annuelle (+ 1 bilan complet). • Disponibilité et accessibilité du corps médical au quotidien lors des plages d'entraînement.
	SUIVI SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Présence souhaitée au conseil de classe. • Réunion hebdomadaire avec le responsable pédagogique. • Fiche de liaison avec l'établissement.
	SUIVI SPORTIF	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et bilan des séances. • Suivi administratif FFF-DTN (fiches de critères de moyens et d'efficacité à retourner avant le 15/12/N).
ENCADREMENT	EFFECTIF MIN/MAX	<ul style="list-style-type: none"> • 3 élèves arbitres par niveau ou par année sur les trois dernières années de formation. • Maximum : 10 élèves.
	ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • 1 responsable pédagogique (Professeur d'EPS ou autre). • 1 responsable technique diplômé.
	ENCADREMENT TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • 1 personne référente par classe ou groupe. • Responsable technique : CTRA ou équivalent (Formateur 1^{er} degré ou Initiateur en arbitrage).